

19

9. B.


V/F



J.B. Schott

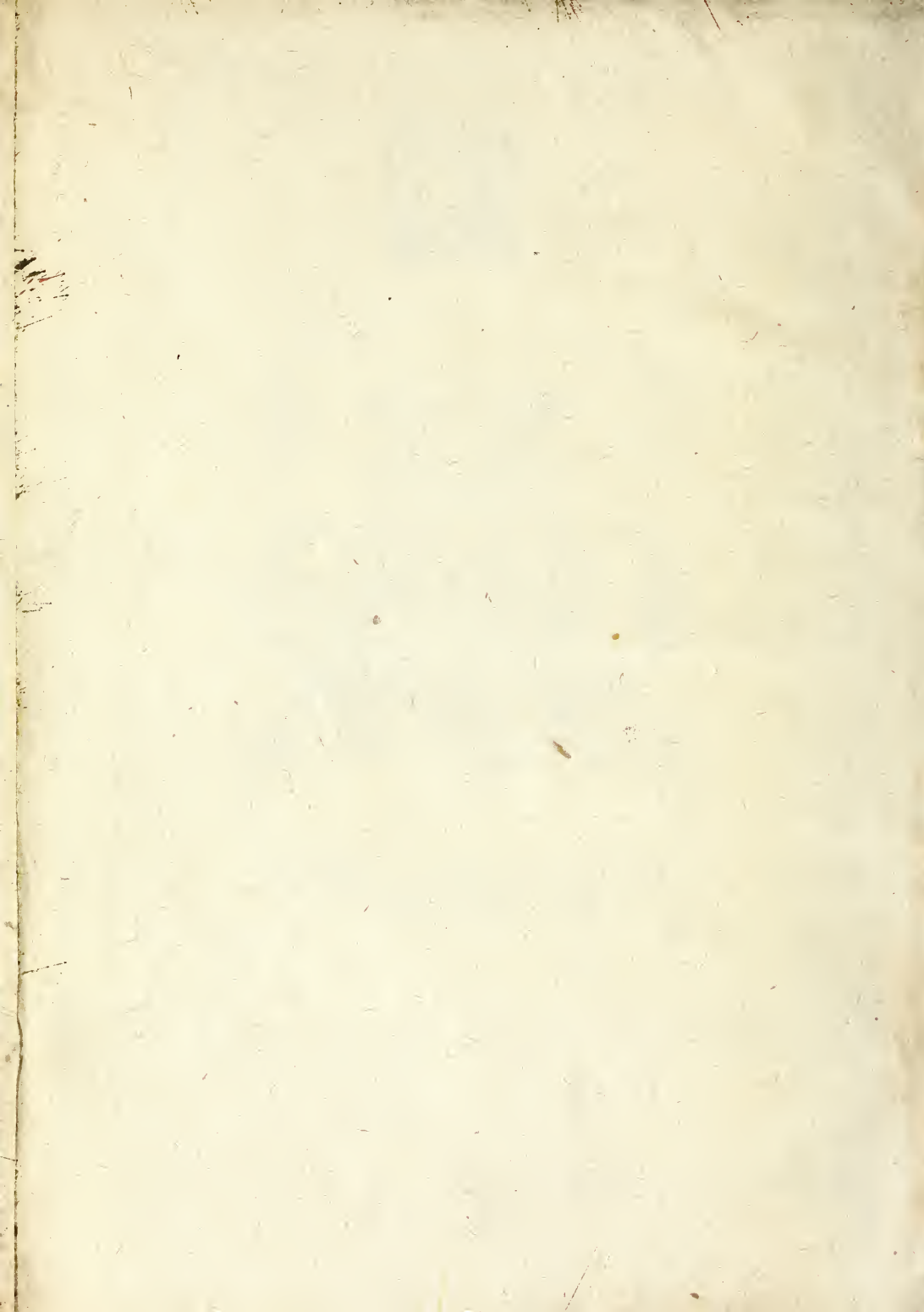
4 works, the first with 2 plates
 & the 4th with 2 plates.

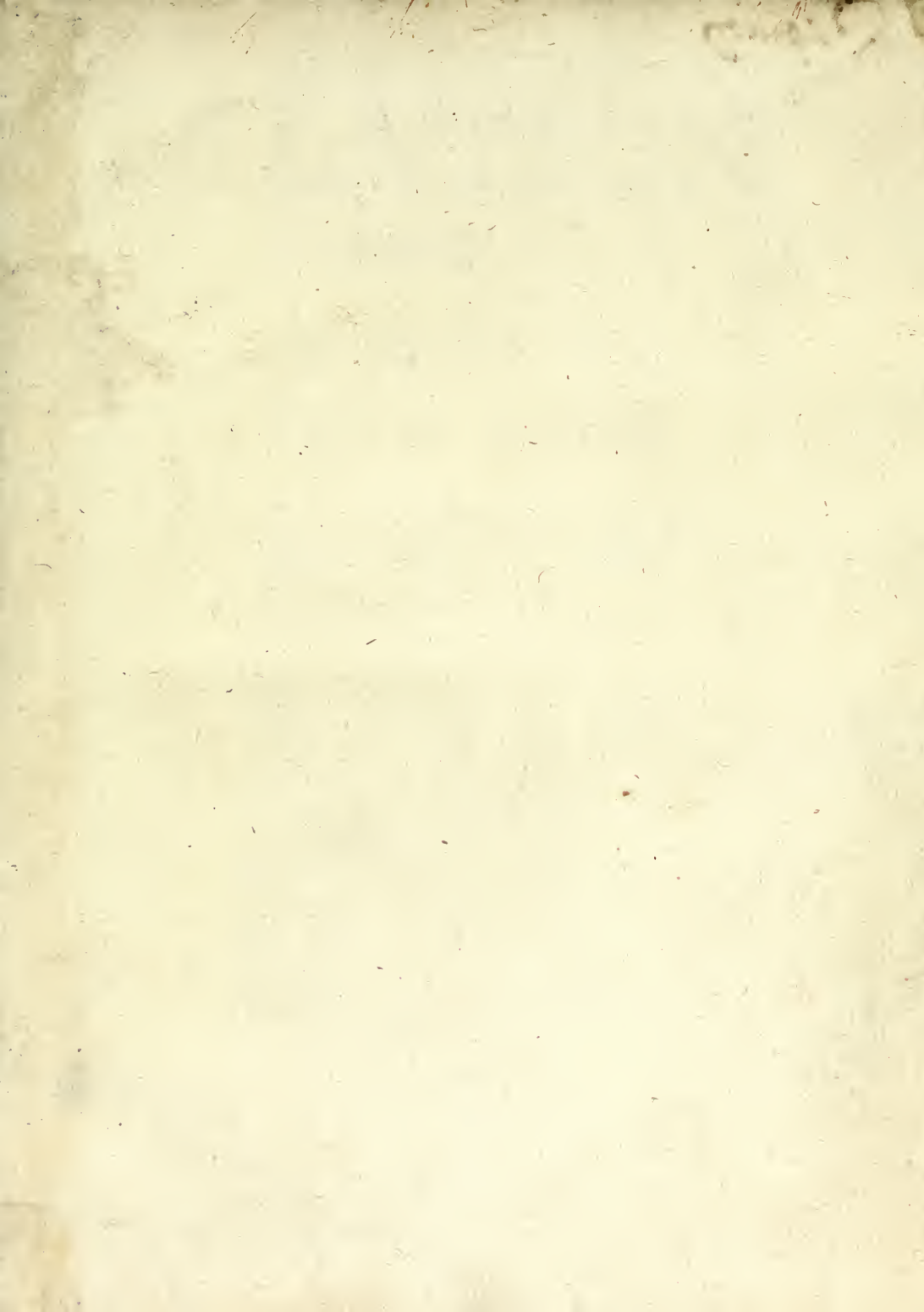
The 4th is also of wine interest.



Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Getty Research Institute

<https://archive.org/details/relationdesrejou00piro>



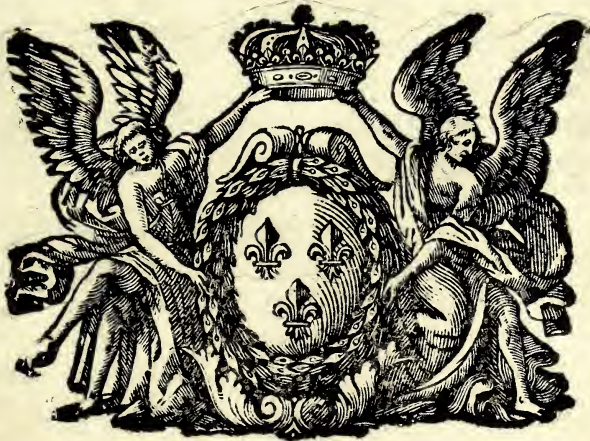


Papillon

RELATION
DES
REIOVISSANCES
FAITES A DIION

POVR LA NAISSANCE DE
MONSEIGNEVR LE DVC
DE BOVRGOGNE.

par Apud Piron Apotecaire.



A DIION.

Chez PIERRE PALLIOT Imprimeur du Roi, du Rever.
Evesque Duc de Langres, des Estats, & de la
Ville, Libraire & Graveur devant la Cour
du Palais à la Reine de Paix.

M. DC. LXXXII.

Peuples d'une commune voix
Chantons le petit fils du plus puissant
des Rois,

Que pour l'honneur des Lis il saura bien
combattre !

Que ses faits seront grands ! ses desseins
inouïs !

S'il marche quelque jour sur les pas de
LOVIS,

Comme marche LOVIS sur les pas
d'HENRY-QUATRE.



RELATION

*Des Réjouissances faites a Dijon,
pour la naissance de Monsei-
gneur le Duc de Bourgogne.*

DANS un temps où toute la France retentit de cris de joie, quel empressement ne doivent pas témoigner les Peuples du Duché de Bourgogne à faire éclater leur : puisqu'outre les raisons de réjouissance qui leur sont communes avec le reste du Roiaume, ils en ont tant de particulières qui les obligent à signaler leur zèle en cette rencontre. Sans parler des anciens privileges dans la possession desquels le Roi les a toujours maintenus, on voit qu'il leur a fait l'honneur de leur choisir des Princes de son sang pour Gouverneurs : que pour les mettre à couvert des insultes de leurs voisins, il est venu deux fois en personne conquerir une grande Province malgré l'incommodité des saisons : que quand pour faciliter la Paix que l'Europe entière lui demandoit, il a remis si généreusement la plupart de ses Conquestes, le soin du repos de ces mêmes

peuples lui a fait garder la Franche-Comté, n'ayant pas cru le pouvoir mieux assurer qu'en leur conservant ce rempart. Sa Majesté n'en est pas demeurée là, elle leur ménage un nouveau protecteur en la personne du Prince qui vient de naître, & l'on diroit que le Ciel ne lui fait present d'un petit-fils que pour la mettre en estat de leur donner un Duc de Bourgogne. Ce dernier témoignage d'affection les a tous si sensiblement touchés, qu'il n'y a pas une Ville de la Province, qui ou ne l'ait reconnu, ou ne se prépare à le reconnoître par des réjouissances extraordinaires. Celles de la Ville de Dijon aiant dû se distinguer, elle a jugé à propos d'en publier une relation, non pas pour faire parade de ses démonstrations de joie, qui quelque grandes qu'elles puissent estre, seroient toujours fort au dessous de son devoir, mais pour mieux conserver le souvenir de la rare faveur que le Roi vient de faire à une Province dont elle est la Capitale.

Le Samedi quinziesme d'Aoust 1682. jour de l'Assomption, Monsieur Joly ancien Maître des Comptes, que son merite généralement reconnu appelle pour une troisieme fois à la qualité de Maire, autrement Vicomte-Majeur de Dijon, aiant receu sur les neuf heures du matin une Lettre du Roi donnée à Versailles le 6 du mesme mois, fit incontinent assembler tous les Magistrats pour en faire l'ouverture en leur presence. Cette Lettre, qui s'adressoit aux Maire & Echevins de la Ville de Dijon, fut luë dans la Chambre du Conseil par le Secretaire. Elle leur donnoit avis que Madame la Dauphine étoit accouchée d'un fils, nommé par Sa Majesté DUC DE BOURGOGNE, & leur ordonnoit les réjouissances accoustumées en pareil cas.

Quelques jours auparavant dès le premier bruit de cette heureuse nouvelle, Monsieur Brulart Premier President du Parlement plein de cette ardeur qui luy est héritaire pour la gloire de l'Etat & de la Patrie avoit témoigné à Monsieur le Vicomte-Majeur qu'il estoit du devoir de la Capitale de faire en cette occasion les hon-

neurs de la Province. Monsieur Bouchu qui en qualité d'Intendant dispose par ordre de Sa Majesté des deniers publics, avoit dès le mesme temps exhorté les Magistrats à ne rien épargner en cette rencontre, ordonnant au sieur Parisot Receveur de la Ville de leur fournir tout le fonds nécessaire pour la dépense, & les animant dans toute la suite par son exemple à célébrer dignement la naissance du Prince.

Si tost qu'elle eut été publiée par toute la Ville & aux Faux-bourgs au son des Tambours & des Trompettes, & que les Magistrats eurent donné les Ordres pour faire des réjouissances durant trois jours & trois nuits, la face de la Ville changea en un moment, une joie générale s'empara de tous les cœurs, le Peuple froid auparavant & tranquille, emporté tout à coup comme par vne espece d'enthousiasme se mit à crier de toutes parts, *Vive le Roi, Monseigneur le Dauphin, & Monseigneur le Duc de Bourgogne.*

Jamais on ne vit tant de monde par les rues, la plus grande foule tiroit vers l'Hostel de Ville. Le portrait du Roi en grand s'y voioit élevé au devant sous un dais de velours cramoisi galonné d'or : à costé sur des Tapisseries de haute Lice, rehaussées de soye, étoient les Armes de Sa Majesté, celles de Monseigneur le Dauphin, de Monseigneur le Duc de Bourgogne & de la Ville.

Au bas étoit un rocher d'où, entre la mousse & le lierre dont il étoit garni, sortoient quatre jets de vin qui ont coulé pendant les trois jours, & servi de fonds aux fantez Royales que le peuple a buës avec d'autant plus de zèle que le vin estoit excellent.

Les profusions de pain ne manquèrent pas d'accompagner celles de vin, en sorte qu'on peut dire de ces trois jours solennels que ceux mesmes du Siecle d'or ne les valoient pas. Les Poëtes nous content qu'en ce fameux âge il couroit des Rivières de Nectar, mais si les hommes avoient contentement pour le boire, il y avoit bien à dire pour le manger, puisque le blé leur étant alors

inconnu ils étoient réduits à vivre de gland.

On a remarqué qu'en tout cet espace de temps on n'a point vû de pauvres demander l'aumône, les distributions publiques suffisant à réparer leurs necessitez. Et là dessus on rapporte un assez plaisant dialogue de deux Vignerons, qui est tel. Comme le quatrième jour il y eut trêve de ces sortes de réjouissances, l'un de ces Vignerons dit à son camarade que les trois jours précédens lui avoient moins duré que celui-là seul: ie ne m'en étonne pas lui répondit l'autre, ce jour-ci est un jour sans pain.

Il s'est fait d'autres liberalitez en divers quartiers. Une Dame de qualité étant à sa fenestre, proche l'Hostel de Ville, ietta au peuple quantité de Drageé, & d'Argent en piece de trois sous & demy, mellant ainsi l'utile avec le doux.

Une autre Dame ayant vne bourse de cent Jettons en pieces Papales de la valeur de cinq sous vulgairement appellées mouches, les fit voler l'une apres l'autre par les fenestres de la cour de son logis; voicy, dit elle agreablement, la saison des mouches, celles-cy ne seront pas importunes. Il y eut de l'ordre dans cette distribution. La Dame avoit commandé à ses laquais de faire entrer cent personnes du menu peuple, qui se rangerent dans sa cour & défilèrent à mesure que chacun recevoit sa piece. Les laquais ne contèrent pas si iuste qu'il ne se trouva vn homme de trop. La bourse étoit vuide: mon amy, dit la Dame, que veux tu que je fasse? ie n'ay plus de mouches, voila ce qui me reste à donner; & tout en disant cela elle luy ietta la bourse qui valoit autant que tous les Jettons.

Il n'est pas iusqu'aux prisonniers qui n'aient eû part à la félicité commune. La naissance du ieune Prince a fait pour eux dans la verité ce que la fable a dit que la décente d'Orphée aux Enfers fit pour les damnez, elle a suspendu leurs peines. les charitez extraordinaires
publiques

publiques & particulieres faites en cette occasion aux deux prisons de la Ville, ont consolé pendant quelque temps les malheureux qu'elles renferment, & fait descendre vn rayon de joie iusque dans les plus sombres cachots.

Le soir du premier iour Monsieur le Maire régala tous les Magistrats & Officiers de la Ville d'un magnifique soupé, où les fantez du Roy, de la Reine, de Monseigneur, de Madame la Dauphine, & de Monseigneur le Duc de Bourgogne furent solennisées dans les formes.

Ce mesme soir & les deux suivans sept Compagnies d'Habitans, savoir vne de chaque paroisse marchèrent en armes sous le commandement de leurs Officiers, tirant force coups de mousquet par la Ville, & finissant par vne salve générale devant le logis du Roy.

Toutes les cloches de toutes les Eglises mesloient cependant leur carillon au bruit de la mousqueterie, des Fifres, des Tambours, des Haut-bois, & des Violons. La Cloche d'Argent de la Sainte Chapelle qu'on à coûtume de sonner dans les grandes occasions ne fut pas oubliée en celle-cy.

Monsieur Brûlart premier President du Parlement fit faire des feux d'artifice, des illuminations & autres réjouissances dans son logis.

Monsieur du Guay premier President de la Chambre des Comptes, fit pareillement éclater sa joie par des magnificences digne de son zèle & de son rang.

Tous les soirs les Magistrats firent tirer leurs Boites, & n'ont pas de peine à publier qu'ils n'ont pû faire tirer le Canon. Les ordres qui ont été donnez ces années passées de le conduire ailleurs font assez connoistre que les conquêtes du Roy ayant mis la Ville hors de tout dangers, elle n'a pas besoin de garder vne artillerie qui ne luy tiendroit lieu que de parade, & qui peut servir à la défense d'une autre place.

Cette impuissance a été suffisamment réparée par le secours du Château qui supléant au defaut de la Ville luy à

prêté l'unique organe qui luy manquoit pour expliquer fortement sa joie. Le Canon de cette forteresse s'est fait entendre à diverses fois, le Commandant par ordre expres de Monseigneur le Duc en ayant fait tirer iusqu'à la dernière piécé.

Les Feux allumez devant toutes les maisons, les lumières mises à toutes les fenestres hautes & basses, les illuminations à tous les clochers, les pots à feu au haut des tours, les fusées & serpenteaux lancez en l'air ont fait pendant trois nuits consécutives vne continuation de iour plus belle que le iour mesme, comme si pour célébrer la naissance d'un nouvel Hercule il eût falu ioindre trois iours en un de même que pour former l'ancien il falut ioindre trois nuits en une.

Les violons, & les haut-bois joiuoient dans les places des ritornelles, des branles, des courantes, & autres danfes. Force tables étoient dressées dans les ruës où mangeoient pesse-messe l'Officier, le Bourgeois & l'Artisan, la joie commune les avoit rendus égaux. Certain Musicien, qui est assurément vne des meilleures Basses de France, déguisé en Bacchus, couronné de pampre & de lierre, tenant vne coupe d'une main, une bouteille de l'autre & porté sur vn Tonneau par quatre autres Musiciens de ses amis habillez en Silènes, alloit de table en table, entonnant la Chançon qui suit dont les Silènes chantoient la reprise avec luy.

Pour me rendre en ces lieux ie quitte l'ambrosie ;

*Du raisin Bourguignon la liqueur m'extasie ;
 Je ne veux plus souffrir d'autre Vin desormais.*

*Foy de Dieu qui ne ment iamais
Seul entre tous les vins il remporte la gloire.*

*Il est net, il est fin,
Et le Prince nouveau,
Bien que fils d'un Dauphin,
Quittera toujours l'eau
Volontiers pour en boire.*

Cette Chanson étoit suivie de la santé du jeune Prince à laquelle le Dieu Bacchus invitoit ceux de l'assemblée, qui ne manquoient pas d'y répondre aussi tost debout & teste nuë.

Les Prestres de l'Oratoire commencèrent les premiers à défoncer des muids de vin à l'entrée de leur maison, & en laissèrent prendre à qui voulut. Cet exemple trouva bien tost des imitateurs, le uin se répandoit plustost qu'il ne se donnoit, & le nombre de ceux qui offroient à boire n'étoit guere moindre que celui des buveurs.

Voilà un leger craïon des divertissemens de la première journée qui furent continuez les deux suivantes, un innocent desordre en faisoit tout l'agrément, l'art ny contribuoit presque en rien, c'étoiët autant d'impromptus du cœur qui valoient mieux que tous les préparatifs des festes les mieux concertées.

Le lendemain Dimanche 16. Messieurs les Magistrats invitez par Messieurs les Doyen, Chanoines, & Chappitre de la Sainte Chapelle du Roy assistèrent à vne Messe solennelle qui y fut chantée en musique. L'Hostie miraculeuse envoyée par le Pape Eugène quatrième à Philippe le Bon Duc de Bourgo gne estoit exposée sur le grand Autel, & y demeura tout le jour jusqu'à la

bénédiction qui fut donnée à la fin du TE DEVM.

Il fut chanté dans la mesme Eglise entre cinq & six heures du soir. Messieurs du Parlement, de la Chambre des Comptes, du Tresor, du Bailliage, Messieurs les Magistrats & Officiers de la Ville y assistèrent tous en robes de ceremonie avec une affluence incroyable de peuple. La simphonie fut admirable, & la Musique encore davantage, tous les intelligens demeurant d'accord que ce TE DEVM du Maistre de musique de la Sain-Chapelle est un chef d'œuvre qu'on ne peut se laisser d'entendre, & qui ne cède en rien à ce célèbre motet de sa façon, qui merita le premier prix de musique à Rouen l'an 1671.

Comme le concours étoit extraordinaire, la multitude qui n'avoit pû entrer étoit agréablement amusée au dehors par le son des hautbois & des trompettes, qui du haut des tours de la mesme Eglise se faisoient ouïr aux environs.

Le Canon du Château annonça par tout la fin du TE DEVM & couronna la cérémonie.

Le Lundi 17. outre les réjouissances ordinaires les Chevaliers du jeu de l'Arquebuse marchant en corps séparé se mirent sous les armes faisant grand feu par les rues, & sur les neuf heures du soir étant montez avec fanfare à la terrasse du logis du Roi, où il y avoit quantité d'illuminations, ils firent retentir toute la Ville du bruit de leurs décharges.

Si l'on vouloit rapporter en particulier tout ce que les Eglises tant Abbatiales, Collégiales, que des Paroisses, tout ce que les cōmunautéz Ecclésiastiques, & maisons Religieuses tant de l'un que de l'autre sexe ont fait en cette occasion, l'on s'engageroit dans vn détail infini & dans des redites inevitables. On se contentera de marquer en général que toutes les Eglises tant séculières que régulières, ont rendu des graces à Dieu de l'heureux accouchement de Madame la Dauphine, que les Communautéz qui ont eû le

moien de faire des distributions de pain & de vin, en ont fait, & que tous les Clochers, mesme celuy des Capucins hors de la Ville, des Chartreux plus éloignez que les Capucins, & des Feüllans plus éloignez que les Chartreux, ont paru la pluspart des nuits, comme autant de Phares.

Les trois iours consacrez à la joïe s'estoient trouvez fort à propos estre des iours de festes, mais quand çau-roient été des iours ouvriers, les Habitans, sans attendre l'ordre des Magistrats, se seroient d'eux mesmes fait un devoir de tenir leurs Boutiques fermées. C'estoit un plaisir bien sensible à Monsieur le Vicomte Majeur de voir toute la Ville entrer avec tant de gaieté dans le dessein qu'il avoit de célébrer la naissance du Prince le mieux qu'il luy seroit possible. Vne lettre qu'il venoit de recevoir de Monseigneur le Duc lui recommandoit de se surpasser en cette occasion. Ce fut un surcroist de joïe pour luy que cette lettre qu'il avoit commencé d'exécuter avant que de l'avoir receuë, tout ce qui s'étoit fait jusque-là de réjouïssances luy faisoit connoître qu'on avoit heureusement prévenu les souhaits de Monseigneur le Duc, & comme il est aisé d'obéir quand on suit son inclination, il n'eut pour achever de satisfaire le zèle de Son Altesse serenissime qu'à satisfaire le sien propre. Il pressa donc extraordinairement l'appareil d'un grand feu d'artifice pour le 25. Aoust feste de St. Louis, le temps étoit si court qu'on desespéroit presque de l'exécution, mais la vigilance de Monsieur le Maire secondée de celle des autres Magistrats surmonta toute difficulté, & le feu auroit été tiré ce jour là sans le contre-temps d'une pluie opiniâtre, qui obligea de remettre le divertissement à une autrefois.

Ce fut précisément à six heures du soir qu'elle survint. Des personnes de qualité qui avoient des Chambres sur la place St. Jean où le feu se devoit tirer, avoient ce soir là invité au souper leurs amis & amies, & leur avoient

offert des fenestres pour voir le feu. Quelques vns des mieux intentionnez voyans que la pluie leur envioit ce plaisir , propotèrent aux Dames d'y supléer par celui du bal. Le mot fut donné de fenestre en fenestre, on manda les violons , & chacun s'étant rendu apres souppé dans une grande sale sur la place, le bal commença, qui fut continué jusqu'après minuit.

Le mécredi 26. le temps s'estant mis au beau cinquante Bourgeois de la porte Guillaume, que la pluie avoit fait retirer la veille plustost qu'ils ne l'auroient souhaité , parurent dans vn fort bel ordre. Ils avoient fait préparer à leurs frais avec vne une diligence & une assiduité qui n'est pas croiable un superbe char de triomphe, éclatant d'or, d'azur , & de pierreries. On y voioit la FRANCE habillée en Reine, assise tout au haut , tenant dans ses bras MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURGOGNE, qu'elle presentoit aux quatre derniers Ducs , PHILIPPE LE HARDI, IEAN SANS PEUR , PHILIPPE LE BON , & CHARLES LE TERRIBLE , qui étoient assis au bas d'elle , marquant, ce sembloit, dans leurs differentes attitudes les presages de la grandeur future de leur nouveau successeur. On les avoit imitez pour les testes & pour la draperie sur les originaux peints autrefois par Nicolas de Hoey fameux Peintre Flamand.

PHILIPPE LE HARDI , que son mot MOULT ME TARDE, faisoit connoître, avoit les yeux & les mains levez au Ciel. Il portoit sur vne robe verte vn corps de cuirasse, avec vne cote d'armes rouge, semée de nœuds couleur de sable, enflamez d'or, & par dessus, un grand manteau rouge semé de mesme, rattaché d'vn rubis, & bordé de martre Zibeline; l'espée & le ceinturon à l'antique; un bonnet rond, plat, d'vn fatin noir bordé de martre, avec vne grosse Émeraude sur le devant enchassée en or; le bas de soie blanc bien tiré, & des souliers ronds.

IEAN SANS PEUR distingué par son mot, JE LE TIENS, touinoit la main droite du costé du peuple, & monroit



J. Dubois jr.
Dijon
le Bon Sculpteur

Chart fait a Dijon aux rejoyssances de la naissance de Monseigneur Duc de Bourgogne representant la France qui le tient, les quatre Ducs de la dernière race, et le genie de la province qui le conduit.

le Prince de la gauche. Il étoit vestu d'un robe de brocart à fleurs, ceinte d'une écharpe en broderie d'or & d'argent; le bonnet de satin rouge bordé d'hermine par écailles, avec une plaque de pierres précieuses au devant; de fausses manches rouges brodées d'argent, & par dessus un grand manteau de Damas rouge semé de rabots d'or, rattaché d'une agrafe de diamans fins.

PHILIPPE LE BON, montrant le Prince d'une main, & de l'autre le Ciel, portoit sur une robe de velours noir bordée d'hermine un saie de velours rouge sans coutures par les costez, semé de Toisons d'or. Il avoit à son cou le colier de l'Ordre dont il est l'instituteur, & sur sa teste une couronne d'or enrichie de pierreries. Son Mot étoit **IE FRAPE AINSI.**

Vis à vis étoit CHARLES LE TERRIBLE, couronné de laurier, botté, & entierement cuirassé, l'armure dorée, le manteau de Damas rouge à fleurs; une peau de martre à son cou, & sur le devant de sa cuirasse l'ordre de la toison d'Or; l'épée & le ceinturon à l'antique. Il avoit comme les trois autres Ducs les levres grosses, origine des levres de la Maison d'Autriche, les cheveux longs & la Barbe rasée de fort pres. Il tenoit en sa droite un baston de commandement semé de croix de Bourgogne, & appuyoit la gauche sur la garde de son espée. Son mot étoit: **IE L'AY EMPRIS.**

On sait que ces quatre Princes si renommez dans l'histoire ont eû de bonnes & de mauvaises qualités, celui qui leur succede aujourd'hui dans le titre de Duc de Bourgogne, devant réunir un iour en luy seul tout ce qu'ils ont eû de bon, sans participer de ce qu'ils ont eû de mauvais, on avoit pris occasion la dessus de mettre cette inscription à l'un des costez du char. Elle consiste en quatre vers qui contiennent une application faite au Prince des surnoms de ces quatre Ducs.

A MONSEIGNEUR LE DUC
DE BOVRGOGNE.

*A vous d'estre HARDI, la chose est in-
faillible,*

*Jean SANS PEVR mesme un jour vous
cèdera son nom,*

Aux bons vous serez toujours BON,

*Les méchans seulement vous trouveront
TERRIBLE.*

A l'autre costé se lisoit cette autre inscription, courte dans les paroles, mais fort étendue dans le sens.

A MONSEIGNEUR LE DUC
DE BOVRGOGNE.

PRINCE, que le Ciel nous envoie;
Le nom que vous portez est des plus éclatans;
O que la France aura de joie
Si vous le conservez longtems!

Un grand garçon de dix-sept à dix-huit ans fort-beau, habillé en Génie représentant l'amour de la Bourgogne pour son Roi, étoit le conducteur de cette machine.

Quatre chevaux blancs la tiroient atelez, de front, d'une taille & d'une beauté peu commune, ornez de bouquets de plumes rouges & blanches, & de belles aigrettes fines, couverts de riches houffes bleuës semées de fleurs

fleurs de Lis d'or , avec de grands Ecuffons des Armes de Bourgogne.

Au deux costez marchoient en deux files huit Pages vestus chaqund'un pourpoint de tabis blanc , garni de dentelle d'or , à manches pendantes ; la chaussée de satin bleu & blanc à ramage , avec quantité de rubans , le bonnet de tafetas bleu bordé de petit gris , & sur le devant des plumes frizées , blanches , & bleuës.

Un peu devant le char deux autres Pages , mais plus petits , vestus comme les précédens , menoient en main un joli petit Cheval blanc , d'environ trois pieds & demi de haut , les crins & la queue garnis de plus de cent aunes de ruban , le caparaçon bleu trainant semé de Dauphins d'argent , & de fleurs de Lis d'or , brodé d'or & argent de quatre doits de haut sur le bord.

Devant & derrière marchoient les cinquante Bourgeois dont il a été parlé , tous hommes choisis , & montez à l'avantage , couverts de grands justaucorps bleus , brodez & galonnez d'or & d'argent : ils avoient tous le sabre nu à la main , excepté le Maréchal des Logis , & le Guidon qui portoit l'Oriflame , ancien étendart , ainsi nommé , accordé autrefois à la Ville par les Ducs , & qui ne se déploie qu'en semblables occasions. Leurs Chevaux étoient les plus beaux & les meilleurs de la Province , tous ornez de plumes & de rubans , de brides dorées , & de grandes houffes en broderie.

A la teste marchoient quatre Tambours & huit Hautbois en culotes rouges & justaucorps bleus garnis de boutons d'or à queue.

Ce Char pompeux qui avoit déjà roulé pendant quelques heures l'aprèsdinée du mardi jour de St. Louis , fut encore promené le mécredi par tous les quartiers de la Ville , & conduit ensuite aux Chartreux où la mémoire de ses anciens Ducs de Bourgogne leurs Fondateurs est en vénération. Une collation tres-propre y attendoit les Cavaliers , & tout le Couvent les reçut le mieux du mon-

de. Le Prieur leur fit compliment à l'entrée, les remerciant de l'honneur qu'ils faisoient à la Chartreuse de Dijon, qui ne seroit pas deormais plus fameuse par les Mausolées des anciens Ducs, que par le char de Triomphe du nouveau.

Le lendemain ces Messieurs pleins encore de la gaieté des premiers jours furent faire le coup de pistolet en forme de Carrousel dans le grand rond des allées du Parc, à un quart de lieuë de la Ville, d'où ils revinrent le soir prendre ensemble un grand repas qu'ils assaisonnèrent de toutes les marques de la plus vive joie récitant des vers à l'envi, & solennizant de toute leur force les fantz du Roi, de Monseigneur, & de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Chacun cherchant à se distinguer par quelque nouvelle invention, des particuliers de la rue des Forges, & de la Poulaiillerie s'avisèrent de bastir des loges en l'air. Tréte ou quarante ais posez en travers sur vne douzaine de grosses perches dans l'espace d'une fenestre à l'autre en faisoient les fondemens & le plancher. D'autres perches plus menuës rangées au dessus & à costé faisoient la couverture & les murailles de cet édifice, force verdure entrelassée couvroit le nû des perches, laissant certaines ouvertures ménagées exprés pour donner passage à la lueur des chandelles qui estoient sur table, & qui de la manière dont elles estoient disposées paroissoient aux yeux comme autant d'étoiles. La les maris & les femmes soupoient agréablement quand le temps le permettoit, & poussant en l'air des chants d'alegresse, ils sembloient ne s'estre placez de la sorte qu'afin d'estre mieux en état de faire part au Ciel de leur joie que la terre seule n'étoit pas capable de contenir.

D'autres Bourgeois du quartier du Palais firent une partie de soupé sur le perron du Palais mesme. Le dessein étoit de bon sens, ce poste les mettoit à couvert du mauvais temps qui avoit recommencé ce jour là 28. Leurs femmes ne voulant leur ceder en rien, voiant qu'ils avoient

pris l'avantage du lieu, allèrent trouver Madame la Vicomtesse Majeure, lui dirent que c'estoit à elle & non pas à Monsieur le Vicomte Majeur qu'elles croioient d'voir s'adresser pour se plaindre du tort que leurs maris leur faisoient d'entreprendre de célébrer sans leur participation la naissance de Monseigneur le Duc de Bourgogne, que les femmes ne devoient pas estre privées de cette satisfaction d'autant plus qu'une personne de leur sexe l'illustre Mademoiselle de Scudery avoit présenté de si beaux Vers à sa Majesté sur la naissance du jeune Duc, que les hommes les plus habiles n'avoient jusque-là rien fait d'approchant sur ce sujet, & que quand il paroistroit quelque ouvrage de leur façon qui valust le sien, elle auroit toujours la gloire d'avoir commencé. Madame la Vicomtesse Majeure approuva cette généreuse émulation, leur témoigna qu'il leur étoit aisé de se dédommager, que pour braver leurs maris elles n'avoient qu'à faire dresser sur le Perron de la Chambre des Comptes joignant celui du Palais une tente qui les mettroit à l'abri de la pluie, & que de son costé pour autorizer davantage leur réjouissance elle leur obtiendrait de Monsieur le Maire deux Trompettes de la Ville qui joueroient pendant leur repas. Les Bourgeoises l'ayant remerciée bien humblement profitèrent de l'avis, firent dresser la tente, ordonnèrent un souper magnifique, burent, rirent, chantèrent, & firent un si beau bruit que c'est tout ce que purent faire les deux Trompettes de la Ville que de l'égalier par celui de leurs fanfares.

La pluie du mardy 25. tombant à verse sur les futées & grenades qu'on ne put enlever ainsi tost y avoit causé bien du desordre. Tandis qu'on travailloit à le reparer, Messieurs les Magistrats voulant que tout le monde généralement se ressentit du bonheur public, furent inviter les PP. Jésuites de faire cesser les exercices de leurs classes pendant trois jours, & d'avancer de huit les vacances prochaines, ce qui fut accordé.

Les Ecoliers touchez d'une grace si sensible en donnerent des marques de reconnoissance par un feu de joie qu'ils tirèrent le samedi 29. devant la porte du Collège où ils avoient mis cet écriteau en leur langue.

Magna quidem res est Ianum clausisse, factemur,

O Lodoix; at plus nos scholâ clausa juvat.

Le Dimanche 30. les Jésuites firent chanter un *Te Deum* par une excellente musique à trois chœurs, l'Eglise étoit magnifiquement parée de tapisseries de hautelice, l'autel y brilloit d'un nombre infini de lustres, chandeliers de vermeil & bras dorez, avec plusieurs rangs de bougies élevez jusqu'à la voute qui frapoient les yeux d'un éclat éblouissant.

Les Ecoliers eurent ordre de leurs Régens de se mettre sous les armes, le jeune Marquis de Tavanès l'un d'entre eux, fort bien fait, & dont l'habit répondoit à la mine, les commandoit au nombre de cent, le plus âgé passoit à peine quinze ans, ils étoient tous très-lestes, & firent l'exercice aussi bien & avec autant de justesse que le bataillon le mieux instruit auroit pû faire. Apres avoir marché dans un fort bel ordre par toute la Ville, ils se rendirent à l'heure du *Te Deum* en la grande cour des Jésuites où ils joignirent plusieurs décharges de leurs armes à celles des boites qu'ils firent tirer devant & après la benediction. Elle fut donnée par Monsieur l'Abbé Fyot revestu pontificalement, & receuë par autant de personnes qu'il en put entrer dans l'Eglise.

Il ne restoit pour terminer dignement tant de réjouissances que le grand feu d'artifice ordonné par les Magistrats. Avant que de parler de l'effet qu'il fit, & de l'ordre

Figure du feu de joye tiré a Dijon pour
Duc de bourgogne, representant

la naisrance de Monseigneur
la felicite publique.



Dubouffle
à Dijon le 10 Mars 1701

qu'on garda pour l'allumer, il est à propos d'en exposer en peu de mots la structure & le dessein.

Un theatre d'ordre Dorique, de vingt pieds & demy de haut, & de dix-huit de large en chaque face, s'élevoit au milieu de la place St. Jean, il étoit composé de huit pilastres & percé d'autant d'arcades, les pilastres posoient sur une marche de vingt deux pieds en quarré, & portoient leurs architraves, frises, & corniches enrichis d'ornemens, où les fleurs de lis tenoient place de métopes entre les triglyphes.

Il y avoit aux quatre angles du théâtre sur la corniche quatre grands vases, haut chacun de cinq pieds, ornez de guirlandes de fleurs. Ils étoient posez sur leurs piédestaux, & portoient chacun une grenade de deux pieds & demy de diamètre.

On avoit élevé sur ce théâtre une architecture ionique portée par un zocle, sur lequel étoit une plateforme de dix pieds & demi en quarré portant quatre colonnes accompagnées de leurs architraves, frises & corniches aux quatre faces.

Six figures de relief, chacune de six pieds de haut paroissoient sur cette plateforme, la première representoit la France, la seconde la Victoire, la troisième la Felicité publique tenant entre ses mains Monseigneur le Duc de Bourgogne, la quatrième la Paix, la cinquième la Bourgogne, & la dernière la Joie. Le dessein de ces figures s'explique naturellement. On fait que la VICTOIRE qui a suivi le Roi dans toutes ses expéditions a produit la PAIX dont nous jouïssons aujourd'huy, que cette PAIX a produit la JOIE, & que de ces trois resulte la FELICITE' PUBLIQUE, entre les bras de laquelle on a eu raison de représenter Monseigneur le Duc de Bourgogne puisque la naissance de ce Prince est un effet signalé de la FELICITE' PUBLIQUE; aussi est-ce à elle que la FRANCE avouë qu'elle en est obligée, c'est de ses mains qu'elle le reçoit pour en faire ensuite un present à la BOVRGOGNE qui at-

tent cette faveur à ses genoux. Un grand nombre de devises à l'honneur de la maison Roiale ornoient la frise du théâtre, elles étoient très justes dans toutes leurs parties, témoin ces deux pour Monseigneur le Dauphin, dont l'une représentoit le Dauphin de mer, l'autre le Dauphin céleste, un vers de Virgile coupé en deux hémistiches faisoit les mots de ces deux devises, *Imperium Oceano* pour la première; *Famam qui terminet Aethris* pour la seconde. Les autres ne sont pas moins belles ni moins heureuses, cōme on en peut juger par l'échantillon qui s'en voit dans la Rélation de Mr. Moreau. On se réserve à en donner le recueil entier à part contenant les raisons physiques, morales, & politiques de chacune, auquel on ajoutera les vers qui ont été faits pour la signification des six figures de la plateforme.

Au dessus de ces figures entre l'architrave régnant sur les colonnes il y avoit un enfoncement de trois pieds de profondeur, orné d'une architecture qui soutenoit un tableau où étoit peint vn ciel rempli de petits Amours jetans des fleurs.

En chaque face au dessous de l'architrave étoient deux festons de fleurs attachez d'un bout à son milieu & de l'autre aux volutes des chapiteaux des colonnes.

Aux quatre angles de la corniche quatre Amours hauts chacun de trois pieds & demi, posez sur leurs piédestaux avoient en la main gauche des branches de laurier, & tenoient de la droite, le premier les armes du Roy, le second celles de Monseigneur le Dauphin, le troisième celles de Madame la Dauphine, & le quatrième celles de Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Sur cette architecture étoit vn dome de figure octogone soutenu d'une plinte, la gorge ornée de sculpture, & les faces enrichies de feuillages.

Au dessus vn piédestal de même figure, enrichi pareillement de feuillages, portoit vne Renommée de six pieds de haut tenant en ses mains deux trompettes où étoient attachez deux drapeaux aux armes de France &

de Bourgogne, pour donner à entendre que l'une de ces trompettes luy servoit à publier les bontez du Roi envers la Bourgogne, & l'autre la reconnoissance de la Bourgogne envers le Roi.

Le tout étoit haut de cinquante trois pieds, l'architecture étoit peinte & colorée de differens marbres, jaspes, porphires & lapis, qui joignoient vne agreable diversité à la simmétrie & faisoient vn fort bel objet.

La pluie qui en retardant le divertissement de ce feu, s'ébloit n'avoir donné par là que plus de loisir au peuple d'inventer d'autres réjouissances, fit enfin place au beau temps. Messieurs les Magistrats voiant que le lundy 31. d'Aoust l'air étoit assez serein, & que le ciel suivant toutes les apparences favoriseroit leurs intentions, résolurent de prendre ce jour là pour tirer le feu. Ils firent publier dès les sept heures du matin que tous les Marchands & Artisans eussent à cesser leur travail & à fermer leurs boutiques. Les Habitans de la Paroisse St. Pierre, qui est en tour de marcher cette année, eurent ordre de se mettre sous les armes, & en mesme temps les tambours meslez de fifres & hautbois conduits par les Sergens de paroisse, batirent l'assemblée de ruë en ruë.

Les dix Pages, qui quelques jours auparavant avoient accompagné le char de triomphe, parurent toute cette journée avec la mesme propreté, précédés de tambours & hautbois. Ils portoient dans des corbeilles d'argent fort mignonnes des bouquets qu'ils alloient presenter à tous Messieurs les Magistrats & aux personnes de qualité qu'ils rencontroient.

Dés les deux heures après midi les Habitans de la Paroisse Saint Pierre, avec une compagnie de chacune des autres Paroisses, se trouvèrent prests, au nombre de 2000. hommes au moins. Ils marchèrent en armes par la Ville toute l'apresdinée, à la vuë de tous les autres Habitans, qui rangez comme en haie par les ruës les regardoient passer, & par de continuelles acclamations les animoient à redou-

bler leurs décharges. Le soir ceux du quartier de Monsieur le Maire, tant du coin du miroir, que de la porte Guillaume, entre autres les cinquante Bourgeois du char de triomphe, fort lestement couverts, chacun la pertuisane à la main, se joignirent aux autres compagnies, & la nuit venue, comme l'heure de tirer le feu approcha, elles allèrent attendre Messieurs les Magistrats à l'issuë de l'Hostel de Ville où ils estoient assemblez, d'où à la clarté des flambeaux ils les amenerent dans vn très bel ordre à la place Saint Jean.

Ce fut là qu'au bruit des fanfares & d'un million de cris de *VIVE LE ROI*, Monsieur le Vicomte Majeur après avoir tourné trois fois solennellement autour du théâtre avec tous les autres Magistrats, qui avoient chacun comme lui vn flambeau de cire blanche à la main, approcha le sien de la mesche qui devoit allumer le feu. Elle l'eut bientoist communiqué d'un bout à l'autre, & le théâtre parut éclairé dans un moment, la lumière n'en étoit point du tout meslée de fumée, en sorte que les figures se voioient distinctement. Les colonnes qui les entouraient & le dome qui les couvroit, faisoient voir comme des cordons de feu les plus agreables du monde, qui dans leur éclat conservoient toute la regularité de l'architecture. Les lances à feu, girandoles, fusées volantes, celles qui formoient des chiffres en l'air, & celles qui rouloient sur la terre en serpentant, divertirent les yeux & les oreilles pendant plus d'une heure par leurs éclairs, & par leur bruit. La place quoi que tres-spatieuse pouvoit à peine contenir la multitude infinie des spectateurs, il en étoit venu de dix lieuës à la ronde, les amphithéatres, les fenestres, tout étoit plein jusqu'aux toits. Vingt-quatre Violons postez sur un échafaut dressé à l'un des coins jouèrent devant & après le feu, tandis que de l'autre costé les fifres, les tambours, les hautbois, & les trompettes faisoient une agreable confusion de sons différens.

Après

Après ce feu qu'on trouva d'autant plus beau que la longueur en fut extraordinaire, on vit partir du fond d'une grande Cour qui est sur la place une infinité de fusées volantes d'une grosseur prodigieuse; Le canon du Château & plusieurs décharges de boîtes se firent entendre de tous costez, les fenestres se trouvèrent en un instant remplies de lumières, on alluma des fagots en pyramide devant les maisons; Celle de Mr. l'Intendant se distingua; de mesme que les soirs précédens, par de longs rangs de bougies à triple étage, quantité de Soleils, de Dauphins, & de fleurs de lis de feu d'artifice brillèrent sur les tours des Eglises, on voioit des *VIVE le Roi & Monsieur le Duc de Bourgogne* en caractères lumineux au haut de quelques clochers, en d'autres des lampes, des flambeaux, & des pots à feu. L'illumination en un mot fut si grande & si générale, que si des hauteurs circonvoisines on avoit alors regardé la Ville éclairée comme elle étoit, on auroit pû s'imaginer que le Soleil y étoit descendu pour être témoin de plus près des honneurs qu'on y rendoit au petit fils du Monarque dont il est la figure, & qu'il avoit mesme redoublé sa lumière pour mieux voir la feste.

Les Habitans qui étoient sous les armes après avoir remené Monsieur le Vicomte-Majeur en son logis dans le mesme ordre, terminèrent leur marche à l'ordinaire par une décharge générale qu'ils allèrent faire devant le logis du Roi.

Tout le reste de la nuit se passa en danses, concerts aux coins des ruës, petits jeux, réueillons, & autres diuertissemens, Les Violons allèrent à la porte de plusieurs personnes de qualité donner des sérénades jusqu'au jour qui étoit déjà grand que les feux de la plupart des clochers n'étoient pas encore éteints.

On ne doute point que les autres Villes du Duché n'aient déjà suivi, ou ne suivent bientôt l'exemple de la Capitale, le bonheur étant commun, la réjouissance doit être commune. On a dit il y a long temps que de tous

les biens dont le Ciel avoit fait part à la terre , la joie étoit le plus précieux , on pouvoit ajouter que c'étoit aussi le plus rare & le moins répandu , peu de personnes des siècles passez peuvent se vanter d'en avoir pleinement goûté la douceur. Ce n'est que sous le règne de Loüis XIV. que non seulement quelques particuliers, mais les Villes & les Provinces entières en jouïssent dans toute sa pureté, & dans toute son étenduë. A compter depuis l'heureux mariage de ce grand Prince avec la Princesse qui étoit seule digne de lui , quel enchaînement de prosperitez n'avons nous point vû ? La naissance de Monseigneur le Dauphin, une longue suite de victoires entassées les unes sur les autres, une paix aussi glorieuse qu'avantageuse, le mariage de Monseigneur le Dauphin digne fruit de cette paix, & la naissance enfin de Monseigneur le Duc de Bourgogne digne fruit de ce mariage. Quel avantage pour cette Province d'avoir plus de part que toutes les autres à ce dernier sujet de joie, & que dans la foule des titres illustres qui se presentoient pour le nouveau Prince, celui de Duc de Bourgogne ait été préféré ? Depuis l'honneur qu'elle a eu de donner le nom de Chretiëne à la France par le mariage de Clotilde avec Clovis il ne lui est rien arrivé de si glorieux. Son bonheur croistra de jour en jour à mesure qu'elle verra croistre en Monseigneur le Duc de Bourgogne les excellentes qualitez qu'elle admire en Monseigneur le Dauphin. On ne doit nullement douter qu'il ne lui en ait imprimé le caractère aussi pur qu'il la receu. L'un doit estre garant de l'autre, & c'est par cette raison que sans avoir besoin de souhaiter au jeune Prince toutes les vertus qui font les Héros, on ne fait ici des vœux que pour sa santé, dans l'assurance où l'on est que ses dispositions naturelles fortifiées par les exemples domestiques suffiront pour faire voir en sa personne vn Prince achevé.



POVR LE ROI,
MONSEIGNEVR LE DAVPHIN,
ET MONSEIGNEVR LE DVC
de Bourgogne.

MADRIGAL.

*Nostre illustre Dauphin, que l'honneur sol-
licite,*

*Sur les faits de Louïs à toute heure medite,
Il trouve cent Héros en ce Monarque seul.*

Il l'imite, & la France espère

Que pour ressembler à l'Aieul

Le petit fils n'aura qu'à ressembler au Père.

DE IISDEM.

Borboniæ gentis trepidant ad fulmen Iberi,
Nunc trifidum certè fulmen id esse vident.



ROYAL LETTER

TO THE HONORABLE THE SECRETARY OF STATE

IN ANSWER TO A RESOLUTION PASSED

IN PARLIAMENT

THE 17TH OF MARCH 1841

BY THE HOUSE OF COMMONS

RELATIVE TO THE

PROCEEDINGS OF THE

COMMISSIONERS OF THE

LAND REVENUE

IN 1840

AND THE

REVENUE ACCOUNTS



